

URANUS



Née et fabriquée dans notre usine en Ardèche

Fourrure

intérieure

Pointures: 36 au 48

CARACTÉRISTIQUES

Tige: cuir pleine fleur crazy horse sans couture latérale

Embout: composite

Doublure: fourrure acrylique Semelle antiperforation: textile

Semelle de marche : polyuréthane mono densité AIR TANE

Première de propreté : fourrée matière acrylique

Tailles disponibles: du 36 au 48

LE PLUS PRODUIT

- Système grip pour échelle
- Utilisation à genoux avec un pare-pierre sur l'avant de la chaussure
- Isolation thermique grâce à sa doublure fourrée, offrant chaleur et confort par temps froid



S3S HI CI SC

Construction, logistique, industrie et maintenance

EN ISO 20345 : 2022 + A1: 2024























NORMES

Les chaussures de sécurité sont des équipements conçus pour protéger les pieds des travailleurs contre divers risques présents dans leur environnement professionnel.

LEVAC SAFETY propose deux différents types de chaussures professionnelles :

- Chaussures de sécurité : Conformes à la norme EN ISO 20345, elles disposent d'un embout résistant à un choc de 200 joules et offrent une protection accrue contre divers risques.
- Chaussures de travail: Répondant à la norme EN ISO 20347, elles ne possèdent pas d'embout de protection mais offrent d'autres caractéristiques de sécurité, comme des propriétés antidérapantes ou antistatiques.

Les chaussures de notre gamme sont conformes en grande partie à la norme ISO 20345 qui répond aux exigences minimales pour les chaussures de sécurité utilisées en milieu professionnel. Elle garantit une protection efficace contre les risques liés au travail, notamment les chocs, l'écrasement, la glisse et pour certains modèles également la perforation.

En février 2024, le Comité Européen de Normalisation (CEN) a publié les amendements A1 aux normes EN ISO 20344, EN ISO 20345, EN ISO 20346 et EN ISO 20347, qui encadrent les exigences relatives aux chaussures de sécurité.

Ces amendements visent à améliorer la sécurité et le confort des utilisateurs de chaussures de sécurité en harmonisant les exigences techniques et les méthodes d'essai. Les fabricants doivent se conformer à ces nouvelles exigences pour assurer la conformité de leurs produits aux normes européennes en vigueur.

Il est essentiel de choisir des chaussures adaptées aux risques spécifiques de chaque métier pour assurer une protection efficace. Pour cela il est important de savoir reconnaître et comprendre les pictogrammes ci-dessous qui caractérisent le niveau de protection des chaussures et des exigeances additionnelles :



Semelle antiperforation.



Résistance à la perforation Ø 4.5 mm de pointe large.



Résistance à la perforation Ø 3 mm de pointe fine.



Chaussure antistatique.



Isolation contre la chaleur sur la semelle extérieure.



Isolation contre le froid sur la semelle extérieure.



Capacité d'absorption d'énergie du talon.



Résistance des pare-pierres à l'abrasion.



Résistance au glissement.



Résistante à l'infiltration et à l'absorption de l'eau.



Semelle extérieure résistante à la chaleur.



Semelle résistante aux hydrocarbures.



Système grip pour échelle.